

Notes d'allocution pour

**Brigitte Diogo, Sous-ministre déléguée,
Transports Canada**

**Conférence sur la facilitation de l'OACI 2025
(FALC 2025)**

Doha, Qatar

17 avril 2025

Monsieur le Président, Monsieur le Secrétaire général, Honorables Ministres, Représentants à l'OACI, Collègues de l'industrie, et distingués délégués,

C'est un honneur pour moi de m'adresser à vous tous aujourd'hui. Alors que nous sommes réunis ici, il est évident que la conférence d'aujourd'hui et la déclaration à venir marquent une étape majeure dans la gouvernance mondiale de la facilitation dans l'aviation civile. Notre présence ici aujourd'hui en témoigne de façon exceptionnelle.

Je tiens à remercier l'OACI pour son leadership, ainsi que le Qatar pour son accueil

chaleureux et son soutien en tant que pays hôte de cette conférence.

Nous sommes tous d'accord pour dire que l'engagement à l'égard de la sécurité et de la sûreté aériennes est le fondement de l'aviation civile internationale.

S'appuyant sur ce principe fondamental, des événements comme celui-ci servent également à souligner le rôle central de la facilitation dans la construction de l'avenir de l'aviation, avec 75 ans d'annexe 9 comme guide.

Le travail de facilitation du Canada met en évidence la nécessité d'améliorer l'efficacité du système aérien mondial, tout en renforçant les mécanismes de confiance qui sont essentiels pour assurer la sécurité et la fluidité des voyages.

Notre engagement indéfectible envers l'OACI, ses États membres et ses partenaires de l'industrie témoigne d'une histoire commune de coopération. Une coopération fructueuse qui a permis de développer des solutions efficaces et innovantes afin d'affronter les défis et de profiter des opportunités qu'offre le domaine de l'aviation.

Par exemple, le Canada a collaboré avec des experts dans les forums de l'OACI pour faire progresser des initiatives clés de facilitation comme le Programme d'identification des voyageurs de l'OACI et son Répertoire des clés publiques.

Le Canada a également appuyé activement les efforts de l'OACI visant à rendre l'aviation internationale plus accessible aux personnes handicapées et à mobilité réduite.

Le Canada a été très fier de contribuer au Symposium conjoint de l'OACI sur l'accessibilité dans l'aviation civile internationale aux côtés de l'Association du transport aérien

international et du Conseil des aéroports, qui, avec la Conférence de Doha sur la facilitation, doit conduire à d'autres résultats concrets pour les personnes handicapées et à mobilité réduite.

Nous sommes également honorés de travailler avec l'OACI et ses États membres, ainsi qu'avec l'industrie aéronautique et la société civile, pour promouvoir les meilleures pratiques en matière d'assistance aux victimes d'accidents d'avion et à leurs familles, en veillant à ce qu'elles reçoivent un soutien rapide et compatissant.

Nos progrès communs sont le fruit de la collaboration. C'est pourquoi nous accordons une grande importance à l'objectif stratégique « Aucun pays laissé de côté » de l'OACI, qui souligne l'importance d'aider tous les États à tirer profit de notre système aéronautique mondial.

Cet événement s'appuie sur les réalisations de l'Année de la facilitation 2024 de l'OACI, qui a permis de mieux faire connaître et de renforcer les liens entre les États et les parties prenantes concernant l'importance de la facilitation.

Aujourd'hui, l'adoption de la *Déclaration de Doha sur la facilitation du transport aérien*

international démontre notre engagement à promouvoir ces principes.

Le Canada apprécie les efforts collectifs déployés par tous les États membres de l'OACI pour s'unir afin de soutenir des objectifs communs.

En conclusion, au nom du Canada, fier pays hôte de l'OACI, nous sommes impatients de vous accueillir à Montréal cet automne pour la 42e session de l'Assemblée de l'OACI. Merci.